

Envoyé en préfecture le 29/07/2024

Reçu en préfecture le 29/07/2024

Publié le

ID : 034-213402118-20240725-0302024-DE

Berger
Levrault

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT HÉRAULT

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE
DE LE POUJOL-SUR-ORB**

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Ayant pris part à la délibération : 15

Date de la convocation : 19/07/2024

DELIBERATION N° 030-2024

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-cinq juillet à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Yves ROBIN, maire.

Présents : Lucienne ANDRIEU, Séverine ARGELLIES, Patricia ARNOLD, Jean-Luc CARMINATI, Christine FERRET, Bernadette GUIRAUD, Marie-France MAUREL, Malvine MORERA, André RIGAL, Yves ROBIN, Laurent RUDELLE et Fabien SCHURRER.

Absents : Guillaume CIANCIO, Cindy CIECIERSKI, Christophe MAUREL

Pouvoirs : Guillaume CIANCIO qui donne pouvoir à Séverine ARGELLIES.
Cindy CIECIERSKI qui donne pouvoir à Laurent RUDELLE
Christophe MAUREL qui donne pouvoir à Marie-France MAUREL

Marie-France MAUREL a été nommée secrétaire de séance, conformément à l'art. 2121-15 du CGCT

**AUTORISATION DE SIGNATURE CONVENTION D'ENTRETIEN DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER
DEPARTEMENTAL RD180 « ROUTE DE COMBES » LE POUJOL-SUR-ORB**

Le département, pour répondre à la demande de la commune, a accepté la réalisation des travaux indispensables à l'aménagement de la « route de Combes » sur la RD180 entre les PR 0+000 et les PR 0+600 en traverse de l'agglomération de la commune.

En cohérence avec l'initiative municipale pour la réalisation de ces équipements, les parties souhaitent déterminer les obligations mises à la charge de la commune en matière d'entretien des dépendances et de la chaussée.

La convention ci-annexée a pour objet de préciser les modalités d'intervention et les domaines de responsabilité du Département et de la commune dans le cadre de l'entretien et/ou l'exploitation des ouvrages et équipements qui ont été aménagés sur la RD180.

**Le Conseil Municipal, Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré,
Par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION, à la majorité des membres présents,**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention d'entretien du domaine public routier départemental RD180 « route de Combes » sur la commune de le Pujol-sur-Orb ci-annexée et toutes les pièces relatives à la présente délibération.

Le secrétaire de séance
Marie-France MAUREL



Le maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.



Ainsi fait et délibéré.
Pour extrait conforme,
Yves ROBIN, maire